

Les Rutènes

Les Rutènes

Du peuple à la cité

De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain

150 a.C. – 100 p.C.

COLLOQUE DE RODEZ ET MILLAU (AVEYRON),

LES 15, 16 ET 17 NOVEMBRE 2007

Sous la direction de

Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler, Daniel Schaad

Aquitania

Supplément 25

Bordeaux

Sommaire

Avant-propos	13
--------------	----

Introduction

Les Rutènes, du peuple à la cité	17
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les cadres de l'enquête

Carte de la cité des Rutènes à l'époque d'Auguste	23
DANIEL SCHAAD	

Le cadre géologique et morphologique du territoire des Rutènes	33
RENÉ MIGNON	

Histoire de la recherche sur les Rutènes	51
GUYLÈNE MALIGE	

Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène	73
JEAN DELMAS	

Les Rutènes par les mots et par les textes	89
JEAN-MARIE PAILLER avec la collaboration d'ALAIN VERNHET	

Les archers rutènes	103
GUILLAUME RENOUX	

Problèmes de territoire, de l'époque de l'indépendance à la réorganisation augustéenne

Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois	113
DOMINIQUE GARCIA	

Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée	123
PHILIPPE GRUAT ET LIONEL IZAC-IMBERT, avec la collaboration de LAETITIA CURE, MATTHEW LOUGHTON, JEAN PUJOL (†) ET GUILLAUME VERRIER	

Les Rutènes et la <i>Provincia</i>	179
MICHEL CHRISTOL	

Les Rutènes dans l'Aquitaine d'Auguste	195
JEAN-PIERRE BOST	

Production et échanges

Étapes et conséquences de l'exploitation minière et métallurgique. Monnaies gauloises, monnaies romaines. Le cas Zmaragdus JEAN-MARIE PAILLER	209
Extraction et métallurgie de l'étain en Viadène (Nord-Aveyron) PHILIPPE ABRAHAM	229
Argent rutène et entrepreneurs romains aux confins de la Transalpine BERNARD LÉCHELON	245
La Maladrerie à Villefranche-de Rouergue (Aveyron) : un exemple de dépôt en milieu minier rutène JEAN-GABRIEL MORASZ ET CORINNE SANCHEZ	281
Émission et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste MICHEL FEUGÈRE ET MICHEL PY	297
Monnaies et circulation monétaire dans la cité de <i>Segodunum</i> au I ^{er} siècle p. C. VINCENT GENEVIÈVE	313
Quelques remarques à propos des voies de communication rutènes PIERRE PISANI	333
Chronologie, nature et intensité de l'approvisionnement céramique de Javols- <i>Anderitum</i> auprès des officines de La Graufesenque sous le Haut-Empire EMMANUEL MAROT	355
Les premières productions gallo-romaines des grands centres arvernes et rutènes : diffusion et évolution de la vaisselle de table gauloise (seconde moitié du I ^{er} siècle a.C. - début du I ^{er} siècle p.C.) JÉRÔME TRESCARTE	383
L'organisation et la réussite d'un commerce à grande échelle : les sigillées de <i>Condatomagos</i> et autres ressources du territoire rutène MARTINE GENIN	423
La poix des Gabales et des Rutènes. Une matière première vitale pour la viticulture de Narbonnaise centrale durant le Haut-Empire STÉPHANE MAUNÉ ET ALAIN TRINTIGNAC	431
Les meulières protohistoriques et antiques de La Marèze (Saint-Martin-Laguépie et Le-Riols, Tarn) : matières premières, modalités d'exploitation et de façonnage, diffusion de la production CHRISTIAN SERVELLE ET ÉMILIE THOMAS	461

Cultes et sanctuaires

Cultes et sanctuaires des Rutènes à l'époque romaine	477
WILLIAM VAN ANDRINGA	
Sanctuaires et religions des Rutènes à l'époque romaine : un état des lieux	483
JEAN-LUC SCHENCK-DAVID	
Les figurines en terre cuite chez les Rutènes d'Aveyron	535
SANDRINE TALVAS	
<i>Condatomagos ad confluentem</i>	549
DANIEL SCHAAD	
Un prêtre du culte impérial à <i>Segodunum</i> sous le règne d'Auguste : règle ou exception ?	559
ROBERT SABLAYROLLES	
Un buste en marbre de Marc Aurèle trouvé à Rodez et le buste de Caligula en céramique sigillée de La Graufesenque	573
JEAN-CHARLES BALTU	

Les agglomérations

Entre faits archéologiques et concepts, la recherche sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines	589
PHILIPPE LEVEAU	
<i>Segodunum - Civitas Rutenorum</i>	603
DANIEL SCHAAD, LUCIEN DAUSSE	
Les campagnes rutènes sous le Haut-Empire : la question des agglomérations secondaires	637
PIERRE PISANI	

Conclusion

Conclusion	685
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les cadres de l'enquête





Les Rutènes dans la Gaule romaine d'Auguste. En raison des incertitudes qui subsistent sur la date d'accès au rang de cité d'un certain nombre de peuples ou de tribus, il est difficile de donner sans réserve une carte des cités de la Gaule à un moment précis du Haut-Empire. La fourchette chronologique et les thèmes abordés lors de ce colloque ont cependant nécessité de présenter une carte de la Gaule à l'époque julio-claudienne et non aux II^e et III^e siècles où la structuration territoriale et le nombre de cités sont mieux connus. Nous avons donc tenté cette approche sans en oublier les limites. Avec l'aimable autorisation des auteurs, nous avons utilisé en toile de fond la carte parue dans M. Monteil et L. Tranoy, *La France gallo-romaine*, Coll. Archéologie de la France, Inrap-La Découverte, 2008.

Les Rutènes par les mots et par les textes

Jean-Marie Paillet avec la collaboration d'Alain Vernhet

Laissons provisoirement de côté ce que peuvent nous apprendre indirectement les noms gaulois des lieux – par exemple ceux en *-magos*, tels *Condatomagos*, *Carantomagos*, ou en *-dunum* : *Segodunum* – et ceux des peuples : Rutènes, mais aussi Gabales, Nitiobroges, Tectosages, Cadurques... ou des individus et de leurs familles appartenant à ces peuples : *Tta[u]ti-nos*, *Luc-terios*, *Ver-cingeto-rix*. Sur ces noms, transmis jusqu'à nous par des mentions dans les textes anciens, quelquefois par la grâce d'un héritage linguistique demeuré vivant (Cranton, Rodez et Ruthénois, Gévaudan, Cahors et Cadurciens...), parfois aussi par des monnaies (Tatinos) ou des *Itinéraires* antiques, en particulier la *Table de Peutinger*, nous aurons l'occasion de revenir. En ce qui concerne les textes, deux constats s'imposent : à la différence des Tectosages par exemple, les Rutènes "préromains" n'ont pas bénéficié de l'attention directe d'un Posidonios (repris par Strabon, etc.) ni même d'un Diodore de Sicile. Ce que nous savons ou devinons d'eux, pour les époques anciennes, nous le devons uniquement à quelques mentions rétrospectives et circonstanciées, de Cicéron à Lucain, à Plin l'Ancien et Sidoine Apollinaire, ainsi qu'à une série de références dans la *Guerre des Gaules*. Cette rareté confère à ces documents tout leur prix, de même qu'à un petit nombre d'inscriptions au demeurant très diverses : les marques sur documents

"métallurgiques" et "céramologiques" y côtoient de rares vestiges d'une épigraphie plus classique.

DES GAULOIS EXEMPLAIRES, SELON CICÉRON ET CÉSAR

Deux références typiquement occasionnelles puisées chez Cicéron et César nous montrent en premier lieu que "les Rutènes", dès la première moitié du I^{er} siècle a.C., sont loin d'être ignorés à Rome, au point d'être présentés par l'un comme par l'autre, de deux points de vue bien différents, comme des sortes d'emblèmes des peuples gaulois¹. Peuple que Rome a laissé libre après l'avoir vaincu, pour le conquérant. Peuple barbare qui ose dénoncer Rome et mérite la défaite, pour l'orateur. Dans quel ordre commenter ces deux passages ? Si le *Pro Fonteio* de Cicéron (70-69 a.C.) est bien antérieur à la guerre des Gaules, certains des événements évoqués dans les années 50 par César ont assez largement précédé le temps de Fonteius, puisqu'ils remontent à 121. En essayant de cerner quelques éléments de cette réputation et de son éventuelle continuité, priorité

1. Ces deux passages, et la question qu'ils posent du devenir des Rutènes entre 121 et le déclenchement de la guerre des Gaules, font l'objet d'une étude attentive d'A. Albenque. Le chapitre est significativement intitulé "Le démembrement des Rutènes" (Albenque 1948, 73-86).

sera donnée à Cicéron, de manière à préserver la cohérence de l'examen des autres témoignages césariens.

Les Rutènes du Pro Fonteio

Bien avant de retrouver, sans jamais plus les nommer, des Rutènes concernés, parmi d'autres destinataires et victimes, par la taxation des vins en provenance d'Italie² (*Pro Fonteio*, 9), Cicéron fait usage de leur nom, dans ce discours, comme d'un véritable emblème. Ce nom symbolise les intérêts de ses adversaires, les Gaulois qui se sont groupés pour dénoncer les pratiques du gouverneur romain. Tout l'enjeu, ici, tourne autour d'un mot aussi simple qu'évocateur : *aerarium*.

Cicéron, *Pro Fonteio*, 3.43

Quae est igitur ista accusatio quae facilius possit Alpis quam paucos aerarii gradus ascendere, diligentius Rutenorum quam populi Romani defendat aerarium ?

“Comment qualifier une accusation qui en arrive à gravir plus facilement les Alpes que les quelques marches du Trésor, et met plus d'ardeur à défendre le trésor des Rutènes que celui du peuple romain ?”

Dès l'ouverture rhétorique et polémique de ce discours, le parallèle avec les Alpes suggère l'idée vague, mais bien présente, d'un peuple “montagnard”. Le choix de l'exemple, entre tous ceux qui s'offraient, est particulièrement frappant :

2. Nous revenons longuement sur les relectures de ce passage célèbre depuis le *Toulouse Antique* de M. Labrousse (1968) dans le cadre de l'ACR "Toulouse Protohistorique" (M. Vidal, M. Vaginay, P.-Y. Milcent resp.) : Pailler, à paraître.

3. Sur l'apport de l'ensemble du *Pro Fonteio* à la connaissance des relations entre Romains et Rutènes, cf. Albenque, p. 80-84, qui cite et met en perspective la totalité des passages pertinents : 3.4, mais aussi 5.12 ; 6.13-14 ; 9.19 ; 12.26. Même sans épouser l'ensemble de ses thèses (notamment sur la concomitance chronologique entre le sort des Rutènes et celui des Tectosages), on peut conclure avec lui (p. 80 ; 83-84) que le "moment Fonteius" (76-74) a toute chance d'avoir été celui du démantèlement d'une partie de ce peuple, et de son inclusion dans la province.

comme l'a noté Albenque (p. 82-83), les Rutènes sont, dans toute la plaidoirie, les seuls adversaires gaulois de Rome mentionnés explicitement. D'une part, sur un ton méprisant (le parallèle entre *Ruteni* et *populus Romanus*, l'expression *ista accusatio*), il fait de ce peuple l'emblème d'une lointaine barbarie scandaleusement préférée à la “civilisation” de Rome par ses adversaires. D'autre part, il confirme que les Rutènes – des chefs rutènes, faut-il naturellement supposer ; mais on a pu également faire mention du personnel des mines, au vu des amphores vinaires Dressel 1 trouvées sur les lieux⁴ – étaient destinataires du commerce du vin taxé par le procureur. Le *Pro Fonteio*, 9.29, mentionne ainsi les négociants qui, à partir d'*Elesiodunum* (Montferrand), “transportaient le vin chez l'ennemi”, *ad hostem portarent...* Quant à l'insistance répétitive mise sur le Trésor, elle fait des Rutènes, dans un langage tout aussi flou, mais récurrent, un peuple riche aux yeux des Romains⁵. D'une manière plus générale, Cicéron accable les dénonciateurs gaulois de Fonteius ; il n'utilise pas, cela est à noter, l'argument qu'aurait pu lui fournir la donnée rappelée par César *BG*, 1.45.2, ci-dessous. Il faudra s'interroger sur les raisons d'un tel silence.

Les Rutènes avant la guerre des Gaules selon César

En 1.45.2, César répond au chef germain Arioviste, qui lui a demandé de lui abandonner la Gaule : *si discessisset et liberam possessionem Galliae sibi tradidisset* (1.44.13). Rome, dit César, y était avant lui et elle a jugé bon, l'ayant vaincue par les armes, de laisser la Gaule libre.

4. Tchernia 1986 et la discussion de cette thèse par Domergue 1991.

5. De quelle sorte de richesse s'agit-il ? En l'absence d'autre indication, on peut songer au métal, or, argent, cuivre, peut-être aussi à la poix, ainsi qu'au rôle d'intermédiaires joué par les Rutènes entre le monde méditerranéen et la Gaule intérieure. Voir plusieurs contributions rassemblées dans ces Actes et l'interprétation proposée plus loin du *flavi Ruteni* de Lucain, *Pharsale*, 1.402.

Bello superatos esse Aruernos et Rutenos ab Q. Fabio Maximo, quibus populus Romanus ignouisset neque in prouinciam redegisset neque stipendium imposuisset [...] liberam debere esse Galliam, quam bello uictam suis legibus uti uoluisset (1.45.2-3 : “Les Arvernes et les Rutènes avaient été vaincus en combat par Q. Fabius Maximus. Le peuple romain leur avait pardonné : il ne les avait pas réduits à l’état de province et ne leur avait pas imposé de tribut [...] La Gaule devait être libre, elle à qui Rome, après l’avoir vaincue militairement, avait accordé de conserver ses propres lois”.

Pour faire pièce aux “précédents” évoqués par Arioviste, César vient tout juste de prendre un exemple dans le Sud, proche de la frontière de la province, un exemple auquel, dit-il, son ancienneté donne un caractère de priorité. Il est frappant que l’exemple cité soit celui représenté par Arvernes et Rutènes – et peu importe qu’il s’agisse de propagande, à l’usage des Gaulois comme des Romains, d’une propagande qui situe la “clémence de César” dans la lignée de la clémence manifestée par Rome en cette occasion bien antérieure. Le fait est que César mentionne précisément ces deux peuples qui vont, par la suite, se retourner contre lui. L’emploi des temps (infinitif parfait, subjonctif plus-que-parfait) donne à la référence une valeur ponctuelle d’*exemplum*. Cette formulation ne préjuge pas d’éventuelles évolutions survenues depuis lors dans les relations entre Rome et ces deux peuples.

L’important, si l’on se réfère à la suite des événements, est l’accent mis à la fois

- sur une ancienne “complicité” entre Arvernes et Rutènes, placés sur le même plan : dès 121, les Rutènes n’étaient pas ou n’étaient plus un peuple vassal des Arvernes, comme les Gabales par exemple ; plus tard, comme nous le verrons, et avec des nuances selon les circonstances, Gabales et Rutènes n’occuperont pas dans la présentation de César exactement la même place “hiérarchique” : en 7.75.2-3, Gabales et Cadurques, à la différence de leur voisin indépendant, sont présentés comme des clients de longue date des Arvernes ;

- sur la tolérance (devenue intenable à partir de Vercingétorix) de Rome à leur égard : manière pour César d’expliquer les ralliements anti-romains et de justifier ses propres difficultés à venir ? Peut-être parce qu’il s’intéresse surtout aux Arvernes, César ne mentionne pas l’“ingratitude” rutène lors de l’affaire Fonteius (mais il peut y avoir d’autres raisons... par exemple un silence délibéré de sa part sur la période de grande activité “pompéienne” dans la région) ;

- l’absence d’imposition d’un tribut, soulignée, fait peut-être allusion à la richesse bien connue des Arvernes, ainsi qu’à celle des Rutènes (cf. supra) : ils auraient eu de quoi payer, et Rome a été très indulgente !

- sur la “province” : dans le contexte de 121, “ne pas être réduit à l’état de province” implique, notamment pour les Rutènes limitrophes de la *Prouincia*, le fait de ne pas être englobés dans celle-ci. On verra plus loin l’obsession affichée, très cicéronienne celle-là, de protéger “la province”, en particulier Narbonne et son territoire, contre des voisins hostiles : ce sont deux mondes que l’on va distinguer, comme on opposera les “bons” et les “mauvais” Rutènes.

La confrontation des textes de Cicéron et de César suggère ainsi qu’en 58 comme déjà en 121 et à la fin des années 70, on possédait à Rome une assez solide connaissance des réalités rutènes. Les Romains contemporains de nos deux auteurs savaient ce peuple proche mais distinct des Arvernes. Ils n’ignoraient pas la richesse qui semble le caractériser : en témoignent à la fois la mention obsessionnelle du “trésor des Rutènes” par Cicéron, le fait qu’ils aient été acheteurs de vin italien et se soient plaints de la taxation imposée par Fonteius, ainsi que la référence de César au tribut qu’on n’a pas exigé d’eux. On gardait le souvenir de leur révolte et de leur alliance avec les Arvernes (en 121) en même temps que de la “générosité” de Rome à cette occasion. Pour la période des années 70 marquée par l’affaire Fonteius, par les manœuvres militaires liées à l’épisode Sertorius et par les agissements de Pompée, les textes sont beaucoup

moins explicites, et même, dans le cas de César, silencieux. Rapprochés d'autres passages, ils n'en suggèrent pas moins que les mesures prises à cette occasion par le camp pompéien ont dû affecter les Rutènes autant que les "Convènes" rassemblés à la même époque par la création "à la romaine" de *Lugdunum*, futur Saint-Bertrand-de-Comminges⁶. Quelques années auparavant, après l'invasion des Cimbres en 106, un remodelage avait dû être imposé aux Tectosages, voisins des Rutènes, dont l'État semble avoir alors été démantelé et réduit au statut de *Tolosates*⁷. C'est sans doute à un de ces deux moments, et au second plutôt qu'au premier⁸, qu'il faut situer la création encore aujourd'hui énigmatique des "Rutènes de la province" [de Gaule Transalpine], ces *Ruteni prouinciales* mentionnés une fois par César sans autre précision, dans un texte que nous rencontrerons un peu plus loin. Il est clair en tout cas, même pour qui n'adopte pas la thèse de Ch. Ebel⁹ abaissant notablement après 121 la création de la *Prouincia*, que des modifications plus ou moins importantes ont touché les peuples de la région entre les événements de 121 et la guerre des Gaules.

César et les Rutènes, de la guerre des Gaules à la guerre civile

Une considération élémentaire de la question "César et les Rutènes" dégage quatre centres d'intérêt : la présence des Rutènes dans la Guerre des Gaules ; l'opposition au moins implicite entre "bons" et "mauvais" Rutènes, avec les problèmes posés par ce qu'on a appelé le "démembrement" (Albenque p. 77 et suivantes) et celle de la frontière entre les éléments disjoints ; les relations entre les Rutènes et leurs voisins ; les points de vue et les silences de César.

L'œuvre conservée de César ne comporte pas moins de neuf mentions explicites des Rutènes : huit dans le *De bello Gallico*, dont six au livre 7, une dans le *De bello ciuili*. Après la brève mention du livre 1 (45.2-3), qui vient d'être étudiée, nous retrouvons les Rutènes au livre 7. Rien d'étonnant, puisque ce peuple "entre dans l'histoire", telle que César la voit et veut la faire voir, à partir de son ralliement à Vercingétorix.

De 7.5 à 7.7.

Rappelons d'abord ce passage du livre 7.4.6 : *Celeriter sibi Senones, Parisios, Pictones, Cadurcos, Turonos, Aulercos, Lemouices, Andos reliquosque omnes qui Oceanum attingunt adiungit.*

Vercingétorix a eu vite fait (*celeriter*) d'entraîner avec lui ses clients et de rassembler "Sénons, Parisii, Pictons, Cadurques, Turons, Aulerques, Lémovices, Andes et tous les autres peuples qui touchent à l'Océan".

Liste un peu surprenante. Elle comporte à première vue trois blocs : Sénons et *Parisii* au nord-est et au nord, peuples de l'Ouest et du Centre-Ouest, Cadurques ; ou, selon une lecture qui semble plus probable, Pictons-Lémovices-Cadurques forment, en continu, la bordure ouest et sud-ouest d'alliés des Arvernes, qu'il faudra ensuite enrichir au centre et au sud. En ce sens, et de manière symétrique, Vercingétorix l'Arverne s'emploie à rallier le bloc central représenté par les Bituriges. En même temps, sur mandat reçu de lui, le Cadurque Lucterios, agissant en guise de second, s'adresse aux Rutènes et à leurs voisins. Dès lors, pour la zone qui nous intéresse, ce qui domine est la notion de progression vers le sud et le sud-est : Lucterios "le Lutteur", le bien nommé, prolongera la pointe avancée que représente son peuple pour s'enfoncer dans la province en perforant les défenses romaines. Sur cette voie, les Rutènes sont aux premières loges, et leur soutien apparaît décisif.

Le prince cadurque, pas plus que le chef suprême des Gaulois, ne lésine sur des moyens qui

6. R. Sablayrolles, Introduction, in : Beyrie & Sablayrolles 2006, 61-62.

7. Moret 2008, 319 et *passim*.

8. Supra, les remarques tirées de l'examen du *Pro Fonteio*.

9. Ebel 1976.

associent pression militaire, voire *supplicia*, et appel à l’alliance¹⁰.

His suppliciis celeriter coacto exercitu, Luclerium Cadurcum, summae hominem audaciae, cum parte copiarum in Rutenos mittit ; ipse in Bituriges proficiscitur.

“Ayant, par de semblables cruautés, rassemblé en peu de temps une armée, [Vercingétorix] envoie le Cadurque Luctère, un homme extraordinairement audacieux, avec une partie des troupes¹¹, en mission chez les Rutènes, et part lui-même chez les Bituriges...” (7.5.1)¹².

Remarquons qu’à partir d’ici les Cadurques, sous le calame de César, s’incarnent dans un chef pour ainsi dire “sans peuple”¹³, alors que les Rutènes offrent au lecteur un ensemble politique organisé, une *ciuitas*, mais sans chef, ou du moins sans chef nommé et reconnu comme tel (se demander pourquoi ne sera pas sans intérêt pour la résolution de “l’énigme Tatinos”). César, que seul le résultat intéresse, les met brièvement en présence. Les Rutènes, sans doute partagés, ne seront pas les plus faciles à convaincre, et Luclerios, visiblement, use de tous les moyens.

Interim Luclerius Cadurcus, in Rutenos missus, eam ciuitatem Aruernis conciliat...

“Cependant le Cadurque Luctère, qui se trouvait en mission chez les Rutènes [l’insistance sur la mission suggère qu’il a séjourné quelque temps chez eux], gagne ce peuple [*ciuitas* = les responsables du peuple] à la cause des Arvernes” (7.7.1).

Les Rutènes représentent bien ici un enjeu spécifique, traité comme tel isolément par César...

et en priorité par Luclerios. N’étant pas ou plus parmi les “clients” des Arvernes (et cela, nous l’avons vu, dès 121), il faut les rallier à part, grâce aux bons offices – fussent-ils, au sens propre, pressants – du leader d’un peuple voisin. D’où cette question pour le moment insoluble : quelles relations Cadurques et Rutènes entretenaient-ils, ou avaient-ils entretenues jusque-là ? Les Rutènes apparaissent en tout cas comme un élément plus autonome entre deux peuples dépendant strictement des Arvernes : Cadurques (au nord-ouest) et Gabales (au nord-est) (*BG*, 7.75.2-3, déjà cité).

A. Albenque, extrapolant assez librement, observe (Albenque 1948, 90) : “Le texte de César laisse entendre clairement que les rapports des Rutènes et des Arvernes s’étaient refroidis et que Lucler a dû négocier pour rétablir l’entente traditionnelle. Nul doute qu’il ne faille attribuer aux agissements de Rome [rôle notamment des Rutènes “provinciaux” ? Albenque ne les mentionne pas ici] la rupture de l’amitié qui avait longtemps uni les deux cités et qui se scella à nouveau dans la lutte contre l’étranger. Les dirigeants rutènes ont-ils été gagnés à prix d’or ou le parti de la guerre s’est-il emparé du pouvoir ? Les *Commentaires* ne nous le disent pas. Ils ne citent pas un seul nom de chef rutène”. Tout ce développement appellerait plus que des nuances, dont certaines ont déjà été suggérées. Les textes nous présentent, dès 121, des Rutènes plus indépendants des Arvernes que leurs autres voisins. S’il est vrai par ailleurs que César ne mentionne aucun nom de chef rutène, les monnaies nous en font connaître un, auquel A. Albenque a su prêter attention (p. 189, 279) : le nom et les probables aléas de la carrière de Tatinos nous retiendront plus loin. En tout état de cause, si le chef des Rutènes, lui, n’est pas mentionné, c’est que César, comme plus tard Hirtius, n’identifie en les nommant que les personnages individuels qui l’intéressent. Signe, peut-être, que l’élite rutène, la *ciuitas*, a fait bloc lors de ces événements ; ou au contraire que son chef Tatinos a été renversé, ou a pris le pouvoir, à cette occasion ; mais dans ce cas, l’historien chef de guerre aurait peut-être mentionné le fait.

10. Un retour synthétique sur la carrière de Luctère est présenté par J.-M. Pailler dans l’introduction de A. Filippini, *Carte Archéologique du Lot* (CAG 46), 2011.

11. Faut-il voir là l’indication d’une pression exercée sur des partenaires potentiels, ou l’étape d’un recrutement progressif ? Très probablement les deux.

12. Les Bituriges sont présentés comme des clients des Éduens. César fait appel à ceux-ci, mais leurs envoyés auprès des Bituriges “s’arrêtent à la Loire, qui sépare les deux peuples”.

13. Une seule autre mention sera faite d’eux, en 8.32.3, pour les dire soumis à l’*auctoritas* de Luctère et, dans le cas d’*Uxellodunum*, inclus dans sa *clientela*.

7.7.2-4

Progressus in Nitiobriges et Gabalos, ab utrisque obsides accipit...

“Lucter poursuit sa campagne chez les Nitiobroges et les Gabales, reçoit des uns et des autres des otages...”

On n’est plus ici dans un travail de conviction, mais de mise en œuvre d’une alliance assurée dès le départ : les Gabales, on l’a vu, sont les clients de longue date des Arvernes ; Lucterios “ramasse”, chemin faisant, des otages (*obsides* : *congestloi*, en gaulois¹⁴ : la pratique est bien connue de ces peuples) en même temps qu’il recrute des contingents. Trois temps se sont donc succédé : a) premiers recrutements de troupes ; b) séjour et travail de “conviction” chez les Rutènes ; c) poursuite de l’ouvrage chez des peuples qui n’ont plus qu’à fournir des troupes complémentaires et les otages de rigueur.

... et magna coacta manu, in Prouinciam, Narbonem uersus, eruptionem facere contendit

“... Ayant réuni une troupe importante, il entreprend d’envahir la province en direction de Narbonne [par le Larzac et le Lergue, selon Jullian et Albenque : itinéraire assez logique à partir de la zone de *Condatomagos-Millau*].

Qua re nuntiata, Caesar omnibus consiliis anteuertendum existimauit, ut Narbonem proficisceretur. Eo cum uenisset, timentes confirmat, praesidia in Rutenis prouincialibus, Volcis Arecomicis, Tolosatibus circumque Narbonem, quae loca hostibus erant finitima, constituit.

“À cette nouvelle, César pensa qu’il devait, de préférence à tout autre plan, partir pour Narbonne. Dès son arrivée, il rassure ceux qui avaient peur et installe des postes militaires chez les Rutènes de la province, chez les Volques Arécomiques, chez les Tolosates et autour de Narbonne, territoires voisins de celui des ennemis”.

De nouveau, voici le thème du “voisin redoutable”, qui a fini par encercler quasiment la

partie occidentale de la province. Le proconsul se hâte ; il bouleverse ses plans¹⁵ pour renforcer les défenses chez les uns et les autres, en premier lieu chez les “Rutènes de la province”, nommés pour la première et unique fois non seulement par César, mais dans un texte antique. C’est même la seule occurrence dans les textes latins de l’adjectif *prouincialis* pour désigner [une partie d’] un peuple, sans doute d’abord face aux “Rutènes libres”, au sens d’extérieurs à la province ; en effet, dans le texte reproduit ci-dessous (7.64.6), on voit Rutènes et Cadurques associés s’attaquer aux Arécomiques. Remarquons que nulle part on ne nous présente les deux groupes de Rutènes aux prises ; mieux : jamais les deux groupes ne sont mentionnés dans le même passage.

Par *Ruteni prouinciales*, au fond, peut-être ne faut-il pas comprendre “une partie des Rutènes rattachés ultérieurement à la province”, mais “des Rutènes partie constituante de la province dès sa mise en forme définitive” – ce qui laisse entière la question de la date de cette création, que Ch. Ebel a proposé de retarder de plusieurs décennies (jusqu’aux années 70 ?). Ce qui frappe en tout cas, c’est le silence, ou du moins la discrétion déjà signalée de César : s’il a souligné que les Rutènes, comme les Arvernes, n’avaient pas été réduits en 121 au statut provincial, et si ce n’est pas lui (il l’aurait dit) qui a intégré des Rutènes dans la province, cela pourrait bien confirmer ce que nous avons avancé rapidement ci-dessus : a) le changement est intervenu à “l’époque (fontéio-)pompéienne” ; b) ce n’était qu’un territoire, voire, comme le pense D. Schaad (ci-dessus), des catégories de population limitées – ce dont pourrait témoigner l’expression *oppidum latinum*. On note encore la double

15. Relevons ici deux faiblesses, ou plutôt deux affaiblissements de sens, dans la traduction Constans ici reprise : *eruptionem* ne signifie pas simplement “invasion”, mais, comme l’indique l’étymologie (*e-rumpere*), une irruption brutale de guerriers dans le territoire de la province ; *omnibus consiliis anteuertendum* implique que l’intéressé juge bon (*existimauit*), non pas seulement de “préférer” un plan à un autre, mais d’inverser les priorités antérieurement retenues.

14. Delamarre 2003 s.v. *congestlos*.

apparition parallèle dans l'énumération des "*Ruteni prouinciales*" et des "*Tolosates*" : les uns distingués des Rutènes tout court, les autres des "Tectosages" dont la cité, on l'a rappelé, a été démantelée après 106 (Moret 2008, cf. Gorgues 2005).

La réaction de César conduit le chef arverne à adapter son dispositif sans changer fondamentalement de stratégie, ainsi que le montre le passage suivant (7.64.6). Vercingétorix entame une guerre de harcèlement dans le reste de la Gaule, mais d'un autre côté (*altera ex parte*) persévère dans l'attaque contre la Province.

Altera ex parte Gabalos proximosque pagos Aruernorum in Heluios, item Rutenos Cadurcosque ad fines Volcarum Aremicorum depopulandos mittit.

"De l'autre côté il [Vercingétorix] envoie les Gabales et les groupes [*pagos* : tribus ?] d'Arvernes les plus proches contre les Helviens, et de même les Rutènes et les Cadurques dévaster le pays des Volques Arécomiques."

L'association Rutènes-Cadurques, produit de l'action de Luctère, est ainsi concrétisée, même si l'assaut semble se concentrer sur les Arécomiques, délaissant Tolosates, Narbonnais et... Rutènes provinciaux. On retrouve chez César un regard géostratégique global à la fois sur les réalités et sur les intentions de l'adversaire, en même temps qu'un point de vue attentif au détail : parallèle et symétrie entre deux types de partenaires de l'Arverne Vercingétorix : vers l'est des *pagi* d'Arvernes orientaux et les Gabales (*quid* des Vellaves ?), vers le sud Cadurques et Rutènes ; comparer supra 1.45.2. Ce parallèle est à comparer avec la "première symétrie" Arvernes-Bituriges : les Rutènes, on le voit, ont toute leur place lors des deux phases.

Notons que par la menace exercée sur les Helviens, ce sont d'un côté le couloir rhodanien, de l'autre le sud proche de Narbonne, de Nîmes et de la Méditerranée qui sont la cible de cette stratégie.

7.75.2-3 : avant la bataille d'Alésia, on trouve parmi les coalisés les quatre peuples cités à l'instant, mais rangés dans des catégories différentes :

- Éduens et leurs quatre "clients" ou vassaux (*Haeduis atque eorum clientibus*), Ségusiaves, Ambivarètes, Aulerques *Brannouices*, *Brannouii* : 35 000 hommes ;

- Arvernes et les quatre dépendants *adiuncti* : *adiunctis Eleutetis, Cadurcis, Gabalis, Vellauis, qui sub imperio Aruernorum esse consuerunt* "Éleutètes, Cadurques, Gabales, Vellaves" : 35 000 hommes ;

- Six peuples autonomes : Séquanes, Sénons, Bituriges, Santons, Rutènes, Carnutes (*Sequanis, Senonibus, Biturigibus, Santonis, Rutenis, Carnutibus duodena millia* : 12 000 hommes par peuple [72 000 en tout]).

Ces trois premiers groupes fournissent environ 140 000 hommes ; la moitié vient des Éduens et des Arvernes avec leurs clients respectifs, l'autre moitié, de six peuples autonomes, dont les Rutènes, seul peuple méridional avec les Pétrucos (6000 hommes) et les Nitiobriges (5000 hommes) à figurer dans la liste complète, puisque Cadurques, Gabales et Vellaves sont ici présentés comme dépendant étroitement des Arvernes¹⁶. Les Rutènes semblent donc, en dépit de leur infériorité numérique face à l'ensemble représenté par les Arvernes et leurs vassaux, jouir d'un statut qui les met plus ou moins sur un pied d'égalité avec les deux grands peuples. Ils sont d'ailleurs, parmi les "cités" autonomes, en bonne compagnie : au même rang que les Séquanes, les Sénons, les Bituriges, les Santons et les Carnutes, et hiérarchiquement détachés des dix-neuf suivants (qui fournissent de 2000 à 10 000 hommes, la plupart 5 à 6000) et du conglomérat des peuples d'Armorique (30 000 hommes en tout). On comprend mieux, après coup, l'enjeu qu'avait représenté la mission de Luctère, ainsi que les indices

16. Il n'est pas possible de suivre sur ce point les spéculations d'Albenque 1948, 38 et 96-98. S'autorisant des incertitudes des manuscrits de la *Guerre des Gaules*, et estimant que les "érudits aveyronnais" ont grossi l'apport rutène à l'insurrection, il déplace dans la liste des peuples les Rutènes parmi les vassaux des Arvernes, leur accole l'épithète grécisante d'*Eleuteti*, au sens de "libres", par opposition aux *prouinciales*... et réduit arbitrairement leur contingent à un chiffre de 6000 à 8000 hommes !

tirés d'autres textes quant à l'opulence relative de ce peuple.

7.90.6 [après Alésia]

C. Antistium Reginum in Ambiuaretos, T. Sextium in Bituriges, C. Caninium Rebilum in Rutenos cum singulis legionibus mittit

[César] envoie C. Antistius Reginus chez les Ambivarètes, T. Sextius chez les Bituriges, C. Caninius Rebilus chez les Rutènes, chacun avec une légion.

Ambivarètes, Bituriges, Rutènes : trois peuples apparemment "réfractaires", respectivement clients des Éduens, peuple autonome du Centre, peuple autonome du Sud¹⁷ ; pour Caninius Rebilus, on verra un peu plus loin que son effectif avait dû être rapidement doublé, sans que les circonstances et les raisons nous soient précisément connues ; il y a vraiment un "cas rutène", que malheureusement pour nous César, occupé sur d'autres terrains, traite ici par prétériton.

8.24.2-3 [de Hirtius, comme tout le livre VIII ; l'allusion aux Rutènes reste implicite, mais évidente]

C. Fabium legatum cum cohortibus XXV mittit in diuersissimam partem Galliae, quod ibi quasdam ciuitates in armis esse audiebat, neque C. Caninium Rebilum legatum, qui in illis regionibus erat, satis firmas duas legiones habere existimabat.

[César, occupé au nord de la Gaule par les Éburons d'Ambiorix,] "envoie [de là] son légat C. Fabius avec 25 cohortes à l'autre extrémité de la Gaule, parce qu'on lui rapportait que là-bas certains peuples avaient pris les armes, et qu'il pensait que le légat C. Caninius Rebilus, qui se trouvait dans cette région [celle des Rutènes], ne disposait pas de deux légions suffisamment solides."

Cette analyse et cette décision sont certainement à mettre en relation avec des mouvements divers qui ont amené César à doubler le contingent confié à Caninius et qui vont aboutir à l'épisode

d'*Uxellodunum*. En témoigne un peu plus loin le passage 8.30.2, au moment où Luctère et le Sénon Drappès ont fait leur jonction pour, à nouveau, marcher sur la Province :

Caninius legatus cum legionibus duabus ad eos persequendos contendit, ne detrimento aut timore Prouincia [...] caperetur.

"Le légat Caninius se lança à leur poursuite avec deux légions, ne voulant pas que la province eût à souffrir ou que la peur s'emparât d'elle..."

César, *De bello ciuili*, 1 (avant la bataille d'Ilerda, 49 a.C.)

Nuntiatur Afranio magnos commeatus qui iter habebant ad Caesarem ad flumen constitisse. Venerant eo sagittarii ex Rutenis, equites ex Gallia cum multis carris magnisque impedimentis, ut fert Gallica consuetudo. Erant praeterea cuiusque generis hominum milia circiter VI cum seruis liberisque ; sed nullus ordo [...] Desiderati sunt eo die sagittarii circiter CC, equites pauci, calonum atque impedimentorum non magnus numerus. (BC, 1.51.1-6)

"[Le chef pompéien] Afranius apprend qu'un important convoi, qui faisait route pour rejoindre César, a fait halte au bord de la rivière. Il y avait là des archers recrutés chez les Rutènes, des cavaliers venus de Gaule avec de nombreux chariots et une abondance de bagages conforme aux coutumes gauloises. Il y avait de plus environ six mille hommes de toute catégorie, avec esclaves et affranchis. Mais dans tout cela aucun ordre [...] Ce jour-là, disparurent environ deux cents archers, quelques cavaliers et un petit nombre de valets et de bagages."

Après la conquête des Gaules, César a levé chez les Rutènes un corps auxiliaire d'archers d'élite. Par rapport à des pertes assez faibles dans le reste du corps d'auxiliaires, celle des archers rutènes est impressionnante : cela dénote sans doute à la fois le grand nombre d'archers recrutés, leur participation au combat et le caractère exposé de leur position dans cette bataille : ils se sont retrouvés coincés et passifs, en quelque sorte désarmés, face à cette attaque surprise des légions d'Afranius.

Détails du texte : le parallèle au premier abord un peu bancal, mais frappant, *ex Rutenis / ex Gallia*

17. Sorte de rappel de ce moment initial (BG, 7.5.1 ; supra) où Vercingétorix cherchait à rallier les Bituriges, confiant à Luctère la tâche d'entraîner à sa suite les Rutènes.

(d'un côté les Rutènes archers, de l'autre les Gaulois, cavaliers, en général !) souligne la forte spécialité "sagittaire" des Rutènes – et plus généralement "l'exception rutène"¹⁸. Mais surtout la relecture en parallèle de ce passage et du texte qui, un peu auparavant, présentait l'armée césarienne d'Espagne (1.39.2) suggère quelques équivalences, en dépit des incertitudes sur les chiffres dans les manuscrits et sur des catégories de combattants évoquées de manière parfois difficile à interpréter :

"César s'était fait précéder en Espagne par six légions. Les troupes auxiliaires comprenaient environ 6000 fantassins, 3000 cavaliers (qui avaient, les uns et les autres, servi César dans toutes les guerres précédentes) et un nombre égal provenant de la Gaule pacifiée par lui (*parem ex Gallia numerum quam ipse pacauerat*) : tout ce qu'il y avait de plus noble et de plus brave dans les cités avait été recruté individuellement. Deux mille hommes de l'excellente race des Aquitains et des montagnards qui touchent à la province de Gaule (*II millia optimi generis hominum ex Aquitanis montanisque qui Galliam prouinciam attingunt*) <lacune>...

Reportons ces données sur le texte précédent. Nous ne pouvons identifier avec certitude les 6 000 hommes *cuiusque generis* coïncés dans l'embuscade : un bon nombre devaient être des cavaliers. Ce qui est sûr, c'est que nous retrouvons ici encore d'une part les "cavaliers gaulois", troupe de spécialistes, d'autre part un contingent de deux mille hommes dont la lacune du texte ne nous autorise à restituer que de manière hypothétique – mais assez vraisemblable – l'habileté dans le maniement de l'arc.

Il semble donc que ces auxiliaires aient compté 6 000 fantassins + (3 000 + 3 000) = 6 000 cavaliers¹⁹ + 2 000 "Aquitains". C'est parmi les 2 000 qu'il faut compter les archers rutènes. Voilà bien de typiques "montagnards d'Aquitaine touchant à la province de Gaule" : mais quelle proportion de ces 2 000

"Aquitains" représentent-ils ? Sinon la totalité, du moins, peut-on penser, une grande partie d'entre eux. En tout cas, la perte de 200 archers fut au minimum supérieure au dixième de ce contingent "d'élite".

Il faut signaler encore qu'un peu plus tard, à la bataille d'*Ilerda* (BC, 1.83), César allait disposer ses troupes sur trois lignes : les archers et les frondeurs étaient englobés dans la deuxième ligne, la cavalerie couvrait les flancs ; bon nombre de ces archers au moins ont pu, ont dû, là encore, être des Rutènes (technique de combat analogue, cavaliers et archers mêlés, en BG, 7.80.3). Parmi les archers, sans nul doute, des Rutènes qui ont survécu au précédent engagement.

Les pages 92-95 d'Albenque rapprochent du passage qui précède BG, 7.31.4 (et non 31.3) : "Pour compléter ses effectifs [...], César enjoint aux différents peuples de lui fournir un contingent de soldats, fixant le chiffre et la date avant laquelle il désire les voir amener dans son camp ; en outre il ordonne qu'on recrute et qu'on lui envoie tous les archers, qui étaient très nombreux en Gaule..." (*sagittariosque omnes, quorum erat permagnus numerus in Gallia, conquiri et ad se mitti iubet*). Ici encore, parallèle entre les autres combattants et les archers, mais aucun peuple n'est mentionné. Albenque souligne la réputation en la matière des Rutènes et fait une comparaison avec BC, 1.51.1, en mentionnant (p. 93) les découvertes de traces matérielles de cette compétence en pays rutène ; p. 98, le même auteur a tendance, sans doute à l'excès, à attribuer aux archers rutènes une part importante des pertes infligées aux Romains à Alésia (BG, 7.80.3 ; 81.2 ; 85.5 ; 86.4).

On soulignera simplement que si le recrutement d'archers pour l'Espagne a dû concerner des Rutènes non provinciaux, la chose est moins claire pour la guerre des Gaules : pouvait-on lever des archers dans une peuplade qui allait se révéler hostile ? Albenque surdimensionne sans doute la part rutène dans l'opération : César lui-même dit qu'il y a des archers *partout* en Gaule... Le plus probable est que

18. Cf. infra, la contribution de G. Renoux.

19. Si l'on fait porter, ce qui paraît probable, *parem numerum* sur les cavaliers seuls. Si cette mention fait référence à la totalité du contingent de fantassins et de cavaliers de l'armée de César en Gaule, le chiffre s'élève à 9000.

l'armée romaine ait comporté des archers rutènes "provinciaux", et les contingents gaulois des archers rutènes indépendants.

AUTRES TÉMOIGNAGES TEXTUELS SUR LES RUTÈNES

Lucain, Pharsale, 1.402

Caesar [...] sparsas per Gallica rura cohortes euocat [...] Soluuntur flauis longa statione Ruteni

"César rappelle ses cohortes répandues dans les campagnes gauloises [...] Les blonds Rutènes sont délivrés d'une longue garnison"

Relaté un siècle après les événements, l'épisode se situe en 49, après le franchissement du Rubicon, avant la guerre en Espagne (*Pharsale*, 1.392-465). La mention des Rutènes est d'interprétation délicate. Albenque (1948, p. 101-102) s'appuie sur la fin du *De bello Gallico* (8.46 et 54) pour mettre en doute cette référence : César, souligne-t-il, n'a placé de *stationes* légionnaires que chez les Belges et les Héduens. C'est négliger un passage décisif du *De bello ciuili*, qui montre (1.37) que les troupes du légat C. Fabius – décidément la pièce la plus mobile, la plus disponible du dispositif césarien – ont été déplacées au dernier moment du territoire éduen pour prendre leurs quartiers d'hiver "à Narbonne et aux environs" : il s'agit de "trois légions"²⁰, qui comportaient nécessairement des vainqueurs d'*Uxellodunum*. Quoi qu'il en soit, la mise en exergue des Rutènes, symétrique de celle que nous avons rencontrée au début de la guerre des Gaules, est une reconnaissance supplémentaire du rôle non négligeable joué par eux au cours de cette guerre. Il n'est pas exclu que Lucain, que l'on sait bien informé, ait eu sous les yeux le début de la *Guerre civile*. Dans ce cas, son attention a pu être attirée sur les Rutènes par les passages analysés plus haut. Mais on peut aller plus loin.

20. Fabius, qui disposait de quatre légions chez les Héduens, en aurait laissé une parmi eux.

Les Rutènes sont mentionnés en très bon rang parmi les peuples censés être dégagés de l'emprise romaine. Ils viennent en fait en troisième position après les Lingons et les habitants des "marais de l'Isère" (les Allobroges ?), mais avant l'Aude et le Var, avant le pays des Tarbelles et ceux des Santons, des Suessions, des Leuques, des Rèmes, des Séquanes, des Belges, des Arvernes, des Nerviens, des Trévires... Tour de Gaule, dira-t-on, dans le sens des aiguilles d'une montre. Sans doute (malgré la place réservée aux Arvernes, qui étonne et détonne), mais le classement des Rutènes (et de l'Aude) parmi les tout premiers paraît bien vouloir rappeler les principales zones de danger rencontrées par César durant la guerre des Gaules : le secteur proche des Éduens, puis la zone voisine de la Province. *Longa statione* rappelle que la répression fut durable, non moins que n'avait été la menace.

Reste la question posée par l'épithète "blonds" appliquée à ce peuple. On a voulu l'expliquer par l'étymologie : *Ruteni*, "les Roux". Trop d'arguments s'y opposent : "blond" n'est pas "roux", et il n'est pas du tout sûr qu'en langue celte *Ruteni* veuille dire "roux"²¹ ; d'autre part, ce serait, dans toute la série, le seul exemple d'un jeu sur l'étymologie que bien peu de Romains, sans doute, auraient été capables de déchiffrer. Rien n'indiquant pour les Rutènes, à la différence des Bretons (*flauis [...] Britannis*, écrit encore Lucain 3.78), une complexion particulièrement blonde, on pourrait aussi penser à un détail de la vêtue guerrière de ce peuple – mais lequel ? Une autre interprétation, peut-être la meilleure, serait la suivante. L'adjectif *flauus* est souvent associé dans les textes latins à l'évocation de l'or (Ovide, *Tristes*, 1.5.25 ; Columelle 8.2.5). Mieux : dans le langage populaire attesté à deux reprises par Martial, "les blonds" ou "les blondins" (trad. H.-J. Izaac) sont des pièces d'or²². Les "blonds

21. Pailler 2008.

22. *De moneta Caesaris decem flauuos*, "Dix blondins de la frappe de César", César désignant l'empereur régnant (XII.65.6) ; *Hos nisi de flaua loculos implere moneta / Non decet...*, "Remplir cette boîte autrement que de monnaie jaune ne convient pas" (XIV.12.1-2).

Rutènes” se trouveraient en somme assimilés à un “peuple de l’or”, dont la richesse évoque la monnaie d’or. Après tout, ils ont conservé, encore au I^{er} siècle p.C., des **argantodannoï* avec rang de “flamines”²³. Ils sont, ils restent des “cousus d’or” : l’image léguée par Cicéron avait la vie dure, confortée qu’elle devait être, au bout d’un siècle, par l’exploitation sur ce territoire des métaux précieux, passée depuis Tibère aux mains de l’empereur (cf. infra).

Strabon 4.2.2

Routainoi de kai Gabaleis tēi Narbōnitidi plēsiazousi

Para de tois Routanois argureia, ekhousi d’argureia kai hoi Gabaleis

“Les Rutènes et les Gabales sont voisins de la Narbonnaise”.

“Chez les Rutènes il y a des exploitations d’argent ; les Gabales possèdent eux aussi des exploitations d’argent”

Par deux fois Rutènes et Gabales sont mentionnés en association par Strabon, qui écrit sous le règne d’Auguste : une fois pour leur caractère *frontalier* de la Narbonnaise (donc, ils sont en Aquitaine) ; l’autre, pour leur *exploitation de l’argent* ; les deux fois dans le même ordre ; cet ordre, la seconde fois, est plus clairement “hiérarchique”, comme si, dans le nouveau cadre provincial romain qui leur est commun, chacun de ces peuples transformés en “cités” avait conservé le même rang relatif. À moins, pensera-t-on, que Strabon ne reproduise ici, comme il le fait souvent, une source de l’époque de l’indépendance : Posidonios ? Tel n’est certainement pas le cas. La mention de la “Narbonnaise” l’interdit, et cela serait au surplus en contradiction avec la déclaration de ce dernier (*ap.* Diodore 5.22) selon laquelle les Gaulois ignoraient l’argent au profit de l’or²⁴. Le texte doit donc refléter une situation plus récente, probablement contemporaine de Strabon : les exploitations d’argent des Rutènes et des Gabales

semblent être chose connue à Rome. En tout cas il en va ainsi des premières, comme le prouve la date haute, tibérienne, de l’inscription de Zmaragdus, chef de l’exploitation argentifère de La Bastide-L’Évêque, en territoire rutène (cf. infra).

Pline l’ancien : trois références explicites

3.36-37

... oppida latina [...] Luteuani qui et Foroneronienses, Nemausum Aremicorum, Piscinae, Ruteni, Samnagenses, Tolosani Tectosagum, Aquitaniae contermini, Tasgoduni, Tarusconienses, Umbratici...

Nîmes n’est pas citée comme “colonie romaine” : la source de Pline pourrait donc se référer à une époque antérieure à 15 p.C. *Forum Neronis* (Lodève) se rapporte à Tiberius Claudius Nero, père de Tibère et questeur de César. Les Rutènes cités comme *oppidum Latinum* sont au nombre des territoires de la Narbonnaise limitrophes de l’Aquitaine : ce seraient (cf. Albenque) les “Rutènes provinciaux”, qui auraient survécu après la conquête. Le texte qui va suivre reflète peut-être une situation symétrique de l’autre côté de la frontière.

4.33

Aquitaniae sunt [...] Dein Lemouices, Aruerni liberi, Gabales. Rursus Narbonensi Provinciae contermini Ruteni, Cadurci, Nitiobroges, Tarneque amne discreti a Tolosanis, Petrocorii...

Ici les Gabales sont groupés avec les Lémovices, les Arvernes (“libres”). Ensuite, séparés des précédents, et caractérisés par la proximité de la limite de la Narbonnaise, d’est en ouest, Rutènes et Cadurques, plus Nitiobroges. Le Tarn les (?) sépare du territoire des Toulousains : seraient-ce ces Rutènes, comme le suggère la géographie, qui auraient avec le Tarn leur limite sud ?

Le point commun aux deux textes qui précèdent est le suivant : les *Tolosani* sont présentés comme limitrophes, au sud, de la Narbonnaise et de l’Aquitaine ; avec eux, seuls les Rutènes sont mentionnés les deux fois, mais la deuxième fois

23. Sur ces “mesureurs de l’or”, voir ci-dessous.

24. Pailler 2006.

il s'agit des "autres" Rutènes, qui semblent bien séparés des *Tolosani* par le Tarn.

Essayons, après Hirschfeld, de mettre les textes en cohérence : les Rutènes (tout court) sont séparés des *Tolosani* (donc l'Aquitaine de la Narbonnaise) par le Tarn (deuxième texte), mais d'autre part le premier texte situe Toulousains et Rutènes (sans doute provinciaux) en Narbonnaise, à la frontière de l'Aquitaine. Faudrait-il donc imaginer le Tarn comme frontière entre les deux provinces, au nord les Rutènes, au sud, côte à côte, les *Tolosani* (à l'ouest) et les "Rutènes provinciaux" (à l'est) ?

De là une question rétrospective et une prospective, que la lecture comparée des textes laisse bien en peine de trancher :

- la limite nord des *Ruteni prouinciales* de César n'aurait-elle pas été le Tarn ?
- la frontière tarnaise aurait-elle joué un rôle important dans la genèse tardive de la cité d'Albi ?

Ptolémée, Géographie, 2.7.21

En dessous se trouvent les *Rutani* et la ville de *Segodounon* (*polis Segodounon*)

(au II^e siècle p.C., Ptolémée ne mentionne, à cette occasion, que les Rutènes d'Aquitaine).

Ausone (IV^e siècle), Moselle, 465

... et auriferum postponet Gallia Tarnem

"et la Gaule relèguera à l'arrière-plan [par rapport à la Moselle] le Tarn riche en or"

Sidoine Apollinaire (V^e siècle)

Carmen 13.19

Meminit et Tarnis fluuii auriferi

"Il se souvient du Tarn, rivière chargée d'or"

Lettres

[En 472, au plus fort de la persécution exercée contre les catholiques par le roi wisigoth de confession arienne Euric, Elaphius, noble gallo-romain du pays des Rutènes, venait de construire une église "dans un temps où d'autres osaient à

peine réparer les anciennes. ». Il demanda à Sidoine de venir en faire la dédicace, l'évêque de Clermont étant le plus voisin du pays des Rutènes. C'était au cœur de l'hiver ; les neiges et les glaces couvraient les monts du Cantal et les sommets de la Margeride. L'évêque de Clermont se rendit à l'appel].

"Prépare de grandes provisions de bouche et de vastes lits de table ; par plusieurs chemins une foule nombreuse se dirige vers toi... L'automne, c'est un fait, touche à sa fin, et les jours diminuent. En tombant dans les bois, les feuilles bruissent aux oreilles inquiètes du voyageur. Le château où vous m'invitez est d'accès difficile, entouré qu'il est de rochers semblables aux Alpes, qu'il faut gravir au milieu des frimas glacés. Malgré ces obstacles, Dieu étant notre guide, nous franchirons les flancs escarpés de vos montagnes, et nous ne craignons ni les rocs placés à nos pieds, ni les neiges amoncelées sur nos têtes. Pourvu qu'il nous soit donné de vous voir, nous compterons pour rien de contourner les pentes des monts et de gravir les sentiers en spirale pratiqués dans leurs flancs" (4.16).

[en 474, liste de diocèses vacants dans le Centre et le Sud-Ouest de la Gaule]... *Burdigala, Petrogorii, Ruteni, Lemouices, Gabalitani, Helusani, Vasates, Conuena, Auscenses...* (7.6).

Grégoire de Tours (VI^e siècle)

Avec cet auteur, il est encore question de Rutènes "des frontières", en l'occurrence de la frontière qui, au nord-est du territoire, sépare ce peuple des Gabales et des Arvernes. Dans son "*Sur la gloire des confesseurs*", chap. 2, il évoque ces cérémonies de trois jours réunissant chaque année sur le *mons Helanus*, au bord d'un lac identifié comme celui de Saint-Andéol, des paysans des trois peuples voisins venus célébrer un important culte des eaux. Plus tard, le lieu sera christianisé sous le nom de "Croix des Trois Évêques" (cf. J. Delmas, supra).

ÉPIGRAPHIE

Inscriptions sur marbre

Deux exemples de présence d'un ou d'une Rutène hors de sa cité, l'une pour une cure thérapeutique et sacrée à Luchon, l'autre, décédé à Bordeaux.

CIL, XIII, 356 (dans les thermes de Luchon)

Nymphis / Manu(lia) Sacra / Rutaen(a) / VSLM

“Aux Nymphes, Manutia Sacra, Rutène. Elle s'est acquittée de son vœu de son plein gré et comme il convenait”.

CIL, XIII, 629 (Bordeaux)

[D(is) M(anibus)] et memoria[e] Valeri Sec[un]di Ruteni defuncti...

“Aux dieux Mânes et à la mémoire de Valérius Secundus le Rutène, mort...”

Marques sur tessères de plomb de Lascours

1. (droit) *SOC(ietas) / ARG(entariarum) / (revers) ROT(ensium)*
2. *ARGENTIFODINAE*
3. *S(ocietas) R(utenensium)*
4. *S(ocietas) S(egodunensium)*, etc (voir une analyse plus détaillée, avec la bibliographie, infra)

Estampilles sur céramiques sigillées de La Graufesenque, Lezoux et Boucheporn

La Graufesenque : Rutenos, Rutaenus, Rutenus

RVTENVS

RVTENI mf ; cartouche arrondi aux deux bouts, lettres bâton ; N inversé

RVTENOS / [F]E[C..A]Rgf; cartouche rectangulaire entouré d'un trait continu ; inscription biligne, trait horizontal séparant les deux lignes : cette estampille intra-décorative sur un Drag. 11 de La Graufesenque est à rapprocher des estampilles sur céramiques, également tibériennes,

RVTENVS FECIT ou RVTEN / FECL. A, signalées à Lezoux

RVTENOS F tpf ; cartouche rond ; estampille

circulaire, inscrite autour d'un point central ; petites lettres bâton ; R et V liés ; F archaïque ; Drag. 11, Ritt. 5 ; date : jusqu'à 40 p.C.

RVTAENVS

RVTAEN mf ; cartouche arrondi aux deux bouts ; lettres bâton, mal imprimées (= estampille Hermet 144) Drag. 27 ; date : 50-80²⁵.

Lezoux : Rutenos, Rutenus (Auguste-Tibère)

RVTEN / FEC. A., RVTEN. FE., RVTENVS AV., RVTE (...)

Boucheporn : Rutanus (?)

Graffite sur vase

Banassac (Lozère, à la limite des territoires des Rutènes et des Gabales)

Graffite sur coupe sigillée Drag. 35

lubi Rutenica onobiia / tiedi ulano celicno

“goûte l'eau vive des Rutènes, à toi la plénitude de la coupe”²⁶

25. Information et interprétation A. Vernhet. Voir désormais, pour la céramique sigillée lisse, Genin 2007, 238-239, 267 (n° 358, 1 et 2 : Rutenus, datation entre 13-10 a.C. et 15 p.C. ; n° 359 : Rutaenus, datation entre 40-50 et 70). Ce sont des timbres assez peu fréquents et, pour le premier, de diffusion limitée à la région ; Rutaenus se retrouve à Belo, *Conimbriga*, Trèves, Glanum, Paris, ainsi qu'en Provence et au Maroc (cf. *ibid.*, 289, 293).
26. Interprétation proposée in : Pailler 2008.

Bibliographie

(seuls sont indiqués les titres non repris dans les contributions ci-dessous)

Beyrie, A. et R. Sablayrolles (2006) : *Le Comminges (Haute-Garonne)*, Carte Archéologique de la Gaule, 31/2, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres.

Filippini, A. (2011) : *Lot*, CAG 46, Paris.

Moret, P. (2008) : “*Tolosa*, 106-47 av. J.-C. : topographie et histoire”, *Pallas*, 76, 295-329.

Pailler, J.-M. (2008) : “Les Rutènes, peuple des eaux vives”, *Pallas* 76, 341-352.

Pailler, J.-M. (à paraître) : Relectures du *Pro Fonteio*, in : Travaux de l'ACR Toulouse protohistorique, M. Vidal, M. Vaginay, P.-Y. Milcent dir.

102